

l'implantation de la Force. Nous avons déclaré que nous étions disposés à examiner positivement toute demande de participation à la FINUL, à la condition que nous ayons la capacité voulue pour remplir la tâche qui nous était demandée et que nous soyons convaincus que les conditions nous permettraient d'être efficaces.

Les signaleurs, "cordon ombilical" de la Force

Nous avons effectivement la capacité voulue, bien qu'elle soit limitée, et s'il existe des risques, comme c'est toujours le cas dans des opérations de ce genre, je reste convaincu que le mandat et les activités de la Force nous commandent d'y participer. De fait, comme on me l'a dit hier à New York, les signaleurs sont "le cordon ombilical" de la Force.

Le Canada a appuyé la résolution du Conseil de sécurité constituant la FINUL. La Force est composée de contingents de la France et de la Norvège, appuyés provisoirement par des effectifs de l'Iran, de la Suède et du Canada. J'ai appris hier que des contingents du Sénégal, du Népal et du Nigeria doivent arriver bientôt au Liban. Nous avons accepté d'y envoyer 80 signaleurs environ pour établir un réseau de télécommunications. Reconnaisant l'importance de nos fonctions logistiques actuelles dans la région, le Secrétaire général nous a priés d'assurer ce service jusqu'au 1er octobre 1978 seulement. Nous avons acquiescé à sa demande.

J'espère que toutes les parties en présence au Moyen-Orient se conformeront à la résolution adoptée par le Conseil de sécurité et collaboreront avec la FINUL afin que celle-ci puisse remplir la partie essentielle de son mandat, à savoir "de confirmer le retrait des forces israéliennes, de rétablir la paix et la sécurité internationales et d'aider le gouvernement libanais à assurer la restauration de son autorité effective dans la région".

Le Canada pionnier des opérations de maintien de la paix

Je suis convaincu que les Canadiens sont conscients de l'importance de la contribution que nous apportons déjà au maintien de la paix. Les forces canadiennes peuvent d'ailleurs être fières du rôle qu'elles ont joué dans ce domaine où nous avons été des pionniers et que nous considérons comme l'un des secteurs d'intervention les plus efficaces des Nations Unies. Je

sais que l'ensemble des Canadiens partage la fierté que je tire des tâches que nous avons déjà entreprises comme je sais qu'ils reconnaissent et appuient la réponse positive que nous avons donnée à cette requête urgente du Secrétaire général. Nous attachons la plus haute importance au succès des activités du maintien de la paix de l'ONU et, en décidant de participer provisoirement aux opérations de la FINUL, le gouvernement du Canada entend faire sa part pour assurer le succès de l'une des opérations de maintien de la paix les plus difficiles que l'ONU ait entreprise. C'est un défi que nous pouvons et devons relever.

Aide canadienne aux réfugiés

Les réfugiés "par bateau" du Sud-Est asiatique et les réfugiés ougandais bénéficieront d'une aide d'urgence et d'une assistance pour leur réinstallation grâce à deux contributions du Canada d'une valeur totale de \$500 000.

M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé l'octroi de ces deux subventions à l'occasion de la visite, au mois de mars, de M. Poul Hartling, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces contributions, qui proviendront des fonds d'aide multilatérale de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), sont consenties en réponse aux appels spéciaux lancés par le Haut Commissariat en faveur des réfugiés de ces deux parties du monde.

Le Haut Commissariat utilisera la moitié des fonds canadiens pour aider certains de ceux qui, au nombre de plus de 10 000, ont fui le Vietnam et le Cambodge depuis le printemps de 1975, souvent dans des embarcations impropres à la navigation, afin de chercher refuge dans les pays voisins. Le UNHCR aide actuellement ces pays d'asile temporaire à fournir les secours d'urgence nécessaires; il a jusqu'à présent permis la réinstallation permanente de quelque 6 000 réfugiés, mais l'exode "par bateau" s'est accru récemment pour atteindre le rythme d'environ 1 500 réfugiés par mois.

Au Kenya, quelque 4 000 Ougandais se sont déclarés réfugiés; d'autres vivent dans les régions rurales à proximité de la frontière que traversent environ 300 personnes chaque mois. Le Haut Commissariat a octroyé des subventions en espèces pour les réfugiés dans le besoin, tandis

que le gouvernement du Kenya a offert des terres pour leur réinstallation tout en organisant un centre d'accueil pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants. Le UNHCR a sollicité des fonds supplémentaires afin de fournir des allocations de subsistance, une aide pour la réinstallation dans les régions rurales et une assistance sur le plan de l'éducation.

Ces deux contributions s'ajoutent à celle qu'apporte le Canada pour les activités courantes du Haut Commissariat, contribution qui s'élevait à \$850 000 en 1977-1978 et devrait atteindre \$1 million l'an prochain, sous réserve de l'approbation du Parlement.

Secours aux victimes de la sécheresse

Le Canada a affecté \$8 millions au titre de l'aide alimentaire d'urgence afin de permettre à cinq pays du Nord-Ouest africain (Sénégal, Mauritanie, Mali, Tchad et Gambie) de se remettre des suites de la sécheresse désastreuse qui a sévi l'an dernier.

Selon M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a annoncé l'octroi de cette subvention, 8 000 tonnes métriques de blé canadien iront à la Mauritanie tandis que le Sénégal et le Mali recevront chacun 5 000 tonnes métriques de maïs. Les frais d'achat, de transport, de manutention, d'ensachage et de distribution s'élèveront à \$1,9 million pour le blé et à \$2,1 millions pour le maïs.

En outre, \$3,5 millions supplémentaires seront consacrés à l'achat, au transport, à la manutention, à l'ensachage et à la distribution de 13 000 tonnes métriques de sorgho destinées à la Gambie (3 000 tonnes métriques), au Sénégal (5 000 tonnes métriques) et au Tchad (5 000 tonnes métriques). Comme on le sait, le sorgho est la céréale la plus consommée dans cette région; comme il n'est pas cultivé au Canada, il sera acheté dans des pays du Tiers-Monde.

Des négociations sont en cours en vue d'obtenir que le Programme alimentaire mondial (PAM) supervise l'expédition du maïs et du blé ainsi que l'achat et la livraison du sorgho.

Les pays de la région ont déjà été victimes dans le passé de sécheresses et de famine et le Canada leur a octroyé au cours des dernières années \$66,67 millions afin de les aider à résoudre ce problème.